

Conseil de Quartier

Le Plateau

Mardi 20 janvier 2015

La séance est ouverte à 20h40 par El Miloud KANFOUDI, Maire-adjoint en charge de l'Éducation Populaire, de la Démocratie Locale et des Conseils de quartiers, en présence du Maire. Il rappelle le fonctionnement et les objectifs des Conseils de Quartiers, et présente les personnes qui, lors de la première réunion du Plateau, en septembre 2014, ont manifesté leur souhait de travailler à sa mise en place en tant qu'habitants référents : Tiecoro DEMBELE, Marie-Françoise DESCHAMPS, Marie GROUT, Jean-Claude SEGUIN et Serge SIMON ainsi que les élues référentes du quartier : Karine LOMBARDO et Farida SADQI. El Miloud KANFOUDI informe l'assemblée que Najate HAMIDI et Myriam TIBIMELLUL ont souhaité intégrer le groupe de référents du conseil de quartier après avoir pris le temps de la réflexion comme annoncé lors du 1^{er} conseil.

Jean-Claude SEGUIN est alors désigné en tant que Président de séance, et Marie-Françoise DESCHAMPS en tant que secrétaire.

Serge SIMON prend ensuite la parole pour rappeler que l'objectif essentiel du Conseil de Quartier est de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie, non seulement dans le quartier, mais dans toute la ville, selon une organisation qui doit être définie au cours de cette réunion. Il évoque les différentes questions en suspens, qui ont été listées lors d'une réunion préparatoire le 13 janvier et communiquées aux élus :

- Avenir de la clinique Floréal
- Avenir du Jardin partagé
- Travaux du 101, rue Anatole France et emplacement du jeu de basket
- Plan Local d'Urbanisme
- Prolongement de la ligne de métro n°11

Organisation du Conseil de Quartier

Après discussion et en s'inspirant de ce qui s'est fait dans d'autres quartiers (La Dhuis notamment), il est décidé de commencer par un arpentage du quartier permettant d'établir un diagnostic en marchant des problèmes rencontrés, mais aussi des atouts à exploiter. Pour permettre à un maximum de personnes de participer, deux rencontres seront organisées : la première le samedi 7 février à 14h, la seconde le lundi 9 février à 15h. Le rendez-vous est fixé devant l'école élémentaire Jean Jaurès. Les deux groupes suivront le même parcours et il sera possible de participer aux deux. Un effort d'information devra être fait, avec l'appui possible des services municipaux, à condition que les demandes tiennent compte des délais de traitement nécessaires. Chacun pourra au préalable noter ses remarques et les mettre en commun lors du regroupement.

A l'issue de ces deux « balades », des groupes de travail pourront être constitués autour de certains thèmes : sécurité (en particulier routière), propreté, respect des règles de stationnement, culture, jeunesse, ... Il faudra sans doute, dans un premier temps et par souci d'efficacité, limiter le nombre de thèmes à traiter. Il apparaît également important d'associer les commerçants et les associations à ces groupes de travail.

Il est ensuite décidé que le Conseil se réunisse deux fois par trimestre en évitant les vacances scolaires. La prochaine réunion aura donc lieu le mardi 17 mars à 20h15.

Les comptes rendus de ces réunions seront rédigés par les représentants du Conseil de Quartier et diffusés, après validation, sur le site de la ville.

Actualités du quartier

Le Maire fait le point sur les questions posées par le Conseil :

- Plan Local d'Urbanisme : la Municipalité est engagée dans un projet de modification simplifiée du PLU voté en 2011. Ce projet sera soumis au Conseil municipal du 29 janvier. Il serait en effet inutile de réviser complètement ce PLU qui relèvera désormais de la compétence de la Communauté d'Agglomération ou de la métropole du Grand Paris.

La modification visera notamment à limiter la hauteur des bâtiments, à réfléchir aux emplacements réservés et à valoriser les outils. Cette modification se fera en concertation avec les habitants, au travers de 3 ou 4 réunions publiques, l'objectif étant de faire de ce projet un moment partagé et de rompre avec les pratiques de la municipalité précédente.

Les Conseils de quartier auront bien sûr toute leur place dans cette démarche.

Le site du stade de la Briquetterie devra être repensé en mobilisant également la Communauté d'Agglomération et les villes voisines. Celui des Rigondes devra être réaménagé pour remplir pleinement son rôle d'équipement de proximité.

- 101, rue Anatole France : le site sera complètement restructuré et permettra, après la réhabilitation des logements existants, la construction de 50 logements sociaux et 50 logements en accession à la propriété. La hauteur de ceux-ci sera limitée à R + 2 ou R + 4. En outre, un local de 260 m² sera mis à disposition de l'antenne du Centre de quartier Anatole France, aujourd'hui installée dans de très mauvaises conditions.

S'agissant de l'éventuel transfert du terrain de basket du 101 au 82 rue Anatole France, sur l'emplacement de l'actuel terrain de pétanque, les riverains émettent quelques réserves, celui-ci se trouvant très à l'abri des regards.

- Clinique Floréal : d'après le directeur, consulté en amont de la réunion, les travaux en cours ne concernent que la réfection de l'accueil et du porche des urgences. Le parking des médecins resterait en l'état, et il n'y aurait pas de changement dans le circuit des véhicules d'urgence. Il n'en reste pas moins que, suite à un achat de terrain, une ouverture sur la rue Anatole France est envisagée, ce qui poserait des problèmes de circulation et de sécurité, notamment aux abords de l'école maternelle, la

rue Anatole France ne permettant pas la giration de gros véhicules de secours. Des travaux de coupe d'arbres ont déjà débuté sur cette parcelle ainsi que des ouvertures dans un mur du bâtiment.

L'Adjointe au Maire en charge de la Santé, Mme WOHRER, devra donc poser la question et transmettre au Conseil de Quartier la réponse qui lui sera faite.

Un regroupement des activités entre cette clinique et celle de la Dhuis est d'ores-et-déjà lancé, cette dernière devant fermer ses portes en 2016, suite à la vente du bâtiment.

- Prolongement de la ligne de métro n° 11 : celui-ci est acté par la Région, les crédits ont été débloqués et les travaux ont déjà commencé, l'objectif étant une mise en service à l'horizon 2020-2021. C'est la station « Liberté » qui sera la plus proche du quartier du Plateau, et le poste de commandement sera situé rue François Mitterrand à Bagnolet.

- Avenir du Jardin partagé : suite à l'incendie volontaire dont il a été victime, il convient de réfléchir à son avenir. Pour cela, son Conseil d'Administration invite toutes les personnes intéressées à une réunion le 21 mars à 17h et suggère de visiter son blog « Le Jardin du Plateau ».

Chacun s'accorde pour considérer que ce jardin, comme tous les espaces verts de la ville, doit être ouvert à tous, ce qui est déjà le cas, mais pas forcément ressenti comme tel. Un effort de communication devra donc être fait. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

A propos de cette question, une longue discussion s'engage au sujet des espaces verts nécessaires dans ce quartier. Marie GROUT fait observer que celui-ci manque de lieux où vivre ensemble, en dehors des lieux privés. C'est pourtant un quartier relativement dense, avec une école bien remplie, et la livraison de nouveaux logements va encore accentuer ce phénomène. Il faudrait donc créer des lieux de respiration, de rencontre et de nouveaux espaces verts, en reprenant peut-être le projet de jardin public lancé il y a plusieurs années et qui n'a jamais abouti. Elle considère que la vision du quartier, en matière d'urbanisme, n'a pas été à la hauteur et supporte mal la comparaison avec Romainville qui a su se transformer pour devenir plus belle et plus accueillante.

Pour Christiane PECSI, Maire-adjoint en charge notamment des Espaces verts, c'est au Conseil de Quartier d'entamer la réflexion, en lien avec l'association qui le gère, à la fois concernant le Jardin partagé existant, mais également pour l'éventuelle création d'un autre espace. Différents lieux sont proposés : parcelles au 62 rue Anatole France, avant la crèche, ou les terrains situés face à l'actuel Jardin partagé, notamment le dépôt sauvage de la rue Louise Michel, espaces qui pourraient être transformés, peut-être par tranches.

Concernant ce dépôt, Najate HAMADI fait part de son projet de créer, sous forme de SCOP, un café solidaire ouvert à tous, mais plus spécialement orienté vers l'accueil des jeunes, notamment lycéens. Ce lieu de convivialité serait installé dans deux containers transformés, l'un servant de cuisine et de point de vente et l'autre dédié à des ateliers innovants. Christiane PECSI ajoute que ce projet, relevant

de l'Économie Sociale et Solidaire, peut bénéficier d'aides au financement et que les deux projets peuvent se compléter.

Il est néanmoins fait observer que la parcelle n'est pas très grande, et que ce projet, à caractère privé et entraînant des prestations payantes, semble difficilement compatible avec la demande forte d'espace public gratuit et ouvert. D'autant que le centre de quartier du 101 rue Anatole France de 260m², situé à 100 mètres, devrait répondre à cet objectif par une gestion municipale, et donc à caractère public.

Questions diverses

- Réhabilitation du quartier « Castor et Pollux » : une réunion publique aura lieu début février à ce sujet

- Réhabilitation de la Cité des Grands Champs : celle-ci va être réalisée avec création d'un jardin partagé et fermeture pour permettre une meilleure sécurisation.